



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

CONSULTATION DU PUBLIC : Arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général le plan de gestion pluriannuel de restauration de l'ISSON et de ses affluents sur les communes d'ARZILLIERES-NEUVILLE, BLAISE-SOUS-ARZILLIERES, FRIGNICOURT, GIGNY-BUSSY, MONCETZ-L'ABBAYE, NORROIS et SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT-SAINTE-GENEST-ET-ISSON

31 août 2022

Le projet d'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général le plan de gestion pluriannuel de restauration de l'ISSON et de ses affluents sur les communes d'ARZILLIERES-NEUVILLE, BLAISE-SOUS-ARZILLIERES, FRIGNICOURT, GIGNY-BUSSY, MONCETZ-L'ABBAYE, NORROIS et SAINT-REMY-EN-BOUZEMONT-SAINTE-GENEST-ET-ISSON, a fait l'objet d'une consultation du public du 8 août 2022 au 29 août 2022 via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Marne.

À l'issue de cette phase de consultation, aucune observation n'a été formulée sur le projet d'arrêté.

L'arrêté est donc proposé à la signature de M. le Préfet, sans modification par rapport à la version mise en consultation.